

30 mars 2006



> service de presse
tél. : 01 53 85 66 45
fax : 01 45 55 94 43
mail : presse@iledefrance.fr
web : www.iledefrance.fr

Marie-Pierre de la Gontrie

Première vice-présidente chargée des finances,
du Contrat de Plan et des Contrats particuliers avec les départements

a le plaisir de vous inviter à un point presse sur

Le fonds de solidarité régional
suite aux violences urbaines de 2005

Lundi 3 avril

16H

Région Ile-de-France
Rez-de-jardin
33 rue Barbet de Jouy – Paris 7°

Le 10 novembre 2005, au lendemain des violences urbaines, la Région se mobilisait et décidait la mise en place d'une aide régionale pour les Franciliens et les communes victimes des incendies :

- **Un fonds de solidarité de 20 M€ destiné aux collectivités territoriales** franciliennes dont les équipements publics immobiliers avaient été touchés.
- **Un dispositif de solidarité de 2 M€ pour les victimes de dégradations de véhicules** ou de biens immobiliers était également décidé.

Au cours de ce point presse, **Marie-Pierre de la Gontrie** vous présentera la mise en œuvre de ces dispositifs.

Contact presse : Sandrine Kocki 01 53 85 66 50

La Région vous invite